

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2025/74

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 19 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à SAINT MARTIN DE CLELLES (38930), sous la présidence de Jérôme FAUCONNIER.

Membres en exercice : 41 titulaires

Date de Convocation : 13 mai 2025

Présents : Jérôme FAUCONNIER, Alain ROCHE, Didier PEYBERNES, Fanny LACROIX, Vincent BLANCHARD, Rémi GOUBE, Marie-Pierre DRAIN, Sabine CAMPREDON, Danielle MONTAGNON, Gilles BARBE, Françoise STREIT, Claude DIDIER, Jean-Louis GOUTEL, Eric FURMANCZAK, Caroline FIORUCCI, Sébastien BESNARD, Véronique MENEGUIN CAPRIO, Aymeric FAIVRE, Uta IHLE, Robert CUCHET, Yannick FAURE, Christophe DRURE, Alain VIDON, Eric BERNARD, Marc GIRAUD, Hélène ROSSI, Claude GIRARD, Béatrice VIAL, Christian ROUX, Pierrick BONENFANT, Anne-Marie FITOUSSI.

Suppléants avec voix délibérative : DUMAS Gilles (pouvoir de Joël ZOPPE du 14 mai 2025)

Suppléants sans voix délibérative : François GABORIT - Jean-Luc GRANIER

Pouvoirs : Eric VALLIER à Alain VIDON (pouvoir du 16/05/2025) - Patrick MARTINELLO à Marie-Pierre DRAIN (pouvoir du 19 mai 2025) - David PICCARRETA à Gilles CLERET (pouvoir du 14 mai 2025)

Excusés : Pierre SUZZARINI et Marc ROCHAS

Votants : 35 Pour : 35

OBJET : MAISON DE PAYS A CLELLES – NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT

Le conseil communautaire a délibéré le 13 novembre 2023 sur un plan de financement pour la Maison de pays du Trièves.

Suite à des ajustements des financeurs sur les différentes possibilités de financement, il convient de délibérer sur un nouveau plan de financement.

Pour rappel, le projet prévoit la création d'un bâtiment neuf de 573 m² répartis de la façon suivante :

- un espace de vente de produits locaux (agricoles et artisanaux) sur 310 m²
- un espace de découverte du Trièves sur 120 m²
- des espaces servants (sas, sanitaires, local conteneurs déchets, chaufferie) sur 68 m²
- des espaces de distribution sur 75 m² (15% de la surface utile)

Le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES			
Objet	Montant HT	Financier	Montant	Taux	Statut
Foncier	130 000 €	Département Isère – Dotation territoriale	1 188 054 €	50%	Actée
Construction	1 196 943 €	Etat – DETR	450 000 €	19%	En attente
Terrassement, VRD, aménagement paysagers	560 171 €	Région – Contrat Région	135 000 €	6%	Actée
Aménagements intérieurs espace de découverte	84 902 €	Région – Espace Valléen	42 451 €	2%	En attente
Autres aménagements	35 098 €	Autofinancement CCT	560 603 €	23%	
Aléas	52 713 €				
Honoraires divers	316 281 €				
TOTAL DEPENSES	2 376 108 €	TOTAL RECETTES	2 376 108 €	100%	

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la réalisation de ce projet et son nouveau plan de financement
- **AUTORISE** le Président, ou en cas d'empêchement le Vice-président, à solliciter les financements tels qu'exposés ci-dessus

Fait à Saint Martin de Clelles, le 19 mai 2025
Le Président
Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 18/06/25 et de sa publication le 18/06/25